

RÉSISTANCES

LE JOURNAL DU REFUS DE LA MISÈRE



DIGNITÉ ET POUVOIR D'AGIR : REMETTRE LES DROITS HUMAINS AU CŒUR DE LA VIE EN SOCIÉTÉ

Augmentation du nombre de demandeurs d'emploi de longue durée, de jeunes plongés dans la précarité, de personnes âgées isolées, files d'attentes interminables devant les distributions alimentaires... La pandémie de Covid-19 qui s'est abattue sur le monde début 2020 a accru la pauvreté et creusé les inégalités, au sein des sociétés, mais aussi entre les pays.

La généralisation des démarches numériques a par ailleurs fragilisé les personnes de milieux défavorisés. Confrontées à des guichets fermés, elles se sont retrouvées en situation d'exclusion numérique faute d'avoir un ordinateur, une connexion et/ou de maîtriser le web, ou dans l'impossibilité d'obtenir un rendez-vous pour renouveler ou obtenir un titre de séjour pour les étrangers. Mal équipés pour les cours à distance, des élèves ont aussi été « décrochés ».

Face à des politiques décidées sans eux, le pouvoir d'agir des plus pauvres s'est encore réduit. Or le chemin reste long pour qu'ils accèdent réellement aux droits fondamentaux – un logement décent, une alimentation saine, une éducation de qualité, un emploi digne, des loisirs accessibles... Droits

aussi à participer à la vie publique et à être entendus ! Lors de la Journée mondiale du refus de la misère, celles et ceux qui vivent dans la précarité prendront la parole pour partager leurs savoirs, leurs compétences et leurs attentes accrues par la pandémie. Ce 17 octobre, qui se tient à la veille d'élections décisives, fera une place aux jeunes, aux femmes particulièrement touchées par cette crise, aux personnes privées d'emploi et à celles réduites à vivre à la rue. Ce sera enfin l'occasion de mettre en valeur les gestes de solidarité apparus durant la crise.

Il ne faudrait pas que « le monde d'après » soit pire que « le monde d'avant ». Pour cela, tous les citoyens, en particulier ceux en situation de grande pauvreté, doivent être associés à la définition de politiques à long terme. En nous rassemblant, nous multiplions nos pouvoirs d'agir pour inventer des solutions et construire un monde plus juste qui résorbe les inégalités et les incertitudes, sociales, économiques, environnementales, éducatives... Ce 17 octobre, nous avons choisi le symbole du bateau : retrouvons-nous tous sur le pont pour hisser les voiles de la dignité et de la fraternité !

LES 46 ORGANISATIONS SIGNATAIRES

Patrick Raymond, président de l'Action catholique des enfants, Nathalie Ménard, présidente de l'AFEV, Véronique Boquin-Sarton, présidente de l'AGSAS, Cécile Coudriou, présidente d'Amnesty International France, Romuald Dzomo Nkongo, délégué général de l'ANI International, Gilles Demarquet, président national de l'Apel, Pascale Ribes, présidente d'APF France handicap, Jean-Marc Sauvé, vice-président honoraire du Conseil d'État et président d'Apprentis d'Auteuil, Marie-Aleth Grard, présidente d'ATD Quart Monde, Stéphanie Andrieux, présidente de Benenova, Olivier Duval, président du BICE, Julien Loyer, directeur général de Bleu Blanc Zèbre, Josiane Bigot, présidente de la CNAPE, Bérandère Grisoni, présidente du Collectif Les Morts de la rue, Jean-Marie Burguburu, président de la CNCDH, Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT, Paul Israel, président du Comité chrétien de solidarité avec les chômeurs et les précaires, Margot Chevalier et Jean-Luc Bausson, co-présidents du CMR, Laurent Dolias, président des Éclaireuses et Éclaireurs de France, Jean François Maruszczak, directeur général d'Emmaüs France, Claire De Sousa Reis, déléguée générale d'Engagé.es et Déterminé.es pour la solidarité, Jean-Marc Potdevin, président d'Entourage, Pascal Brice, président de la Fédération des acteurs de la solidarité, Jean-Marc Delaunay, coordinateur national du Festival des Solidarités, François Harduin, président de la FNAREN, Pierre Segura, président de la fédération nationale des Francas, Thierry Le Roy, président de France terre d'asile, Bernard Devert, président du Mouvement Habitat et Humanisme, Catherine Chabrun, chargée de mission Relations extérieures et partenariats à l'ICEM Pédagogie Freinet, Chloé Corvée, présidente nationale de la JOC, Laura Guarin, présidente de La Cloche, Malik Salemkour, président de la Ligue des droits de l'Homme, Patrick Hubert, porte-parole du MAN, Thierry Hubert, vice-président Neully Puteaux Seine Écologie, Cécile Duflo, directrice générale d'Oxfam France, Pierre Guilhaume, coordinateur du Pacte civique, Alain Villez, président des Petits Frères des Pauvres, Marcel Rémon, directeur du CERAS et de la Revue Projet, Jean-Loup Cartier, président de 82-4000 Solidaires, Marie Mullet-Abrassart, présidente des Scouts et Guides de France, Véronique Devise, présidente du Secours Catholique-Caritas, Stéphane Crochet, Secrétaire général du SE-Unsa, Catherine Nave-Bekhti, secrétaire générale du Sgen-CFDT, Saphia Ait Ouarabi, vice-présidente de SOS Racisme, Laurent Grandguillaume, président de Territoires zéro chômeur de longue durée, Michel Joncquel, Collégiale UNAPP.



© BREPRÉSENTATION DE LA PIÈCE CHEMINS DE TRAVERSE, JANVIER 2021. © ATD QUART MONDE

LE THÉÂTRE, UN MOYEN DE « FAIRE PASSER DES MESSAGES »

En partenariat avec la Maison des pratiques artistiques amateurs, ATD Quart Monde a créé une troupe de théâtre favorisant la mixité sociale entre participants de conditions socio-économiques très diverses.

Sur la scène, les quinze comédiens amateurs reçoivent avec fierté les applaudissements du public venu nombreux à la Maison des pratiques artistiques amateurs de Paris le 15 juin dernier. La pièce, *Chemins de traverse*, retrace le douloureux périple des migrants, leurs incessants questionnements, leurs émotions devant l'adversité et leur désir intense de vie et de rencontres. Cette représentation haletante est « *une grande bouffée d'oxygène* » pour Manuella Lecanu. Membre d'ATD Quart Monde, elle a commencé cette « *expérience formidable du théâtre* » avec la pièce *Un peuple les yeux ouverts*, présentée en 2017 à l'occasion des 60 ans du Mouvement. « *J'ai pris confiance en moi et j'ai appris à mieux m'exprimer* », constate-t-elle. Le théâtre est aussi pour elle un moyen de « *faire passer beaucoup de messages, sur la différence, sur ce qui n'est pas toujours facile dans la vie* ».

« UN GROUPE SOUDÉ »

La création de *Chemins de traverse* n'a pas été simple en raison de la pandémie de Covid-19, qui a entraîné notamment l'annulation d'une représentation très attendue au festival *C'est pas du luxe*, à Avignon, en 2020. Mais tous les comédiens se sont accrochés pour poursuivre cette aventure et participer chaque semaine aux répétitions. « *Pour les personnes en situation de pauvreté, ce n'est pas toujours simple. Ils font face à des problèmes de logement, de santé, doivent se battre pour leurs droits... Mais à travers le théâtre, nous parvenons à nous focaliser tous ensemble sur quelque chose qui nous porte. Nous formons un groupe très soudé. C'est un enrichissement extraordinaire* », souligne Phuc Hoang, alliée d'ATD Quart Monde.

« *Tout le monde est à égalité pour produire collectivement un spectacle de qualité. Certains ont plus de difficultés pour apprendre un texte, ou pour être sur scène, mais ils savent qu'ils peuvent s'appuyer sur les autres. Tous travaillent aussi sur la patience, la bienveillance et l'écoute* », explique le metteur en scène, Philippe Osmalin, intervenant professionnel au nom de sa compagnie, *le Théâtre de la fugue*, et allié d'ATD Quart Monde. « *Tous voient qu'ils ont la capacité de mener un projet ambitieux. Cela leur donne de la force et les valorise auprès de leurs familles, qui ont parfois l'impression qu'ils sont plus fragiles* », ajoute le metteur en scène, qui prépare déjà une prochaine pièce sur le thème des « *invisibles* ».

JULIE CLAIR-ROBELET, ATD QUART MONDE



© FREEPIK

FACILITER L'ENGAGEMENT DE CHACUN CONTRE LA GRANDE EXCLUSION

La Cloche et la Fondation Abbé Pierre ont rassemblé des citoyens, des bénévoles, des personnes accueillies et des professionnels de l'action sociale et de la lutte contre les exclusions, autour d'un groupe de travail sur l'engagement citoyen dont la restitution s'est tenue en juin 2021.

Face à une augmentation du nombre de personnes sans domicile et un isolement de plus en plus préoccupant de ce public, de nombreux citoyens voudraient agir, mais ne savent pas comment faire. Dans un même temps, les associations, elles, rencontrent des difficultés à intégrer et accompagner ceux qui souhaiteraient s'engager. Elles peinent par ailleurs à sortir du rapport aidant-aidé traditionnel en proposant du bénévolat aux personnes accompagnées. C'est dans ce contexte qu'un groupe de travail s'est formé, afin de construire des messages, des bonnes pratiques et des outils pour permettre à chacun de trouver sa place dans l'action et d'apporter sa contribution.

Nasser, bénévole sans domicile de La Cloche, estime ainsi que participer aux actions de cette association « *peut servir de levier, de tremplin pour sortir d'un environnement d'exclusion ou de fracture sociale dont la personne est victime, se réapproprier petit à petit un regard et un jugement propre, puis (re)devenir progressivement acteur dans la société et (re) trouver sa place en tant que personne et citoyen* ».

BÉNÉVOLAT INCLUSIF

Les différents acteurs du groupe de travail ont pu, au cours de quatre ateliers, définir les enjeux auxquels sont confrontées les associations qui souhaitent instaurer du bénévolat : donner l'envie aux citoyens de

s'investir de manière pérenne, rendre les actions locales existantes complémentaires afin d'éviter les doublons, instaurer un bénévolat inclusif, malgré bien souvent un manque de moyens.

La création d'une plateforme commune, regroupant les outils et méthodes de chacune des associations, est l'une des pistes de solution évoquées par le groupe de travail, afin de répondre aux différents freins au bénévolat inclusif : outils et communications des associations inadaptés (barrière de la langue ou fracture numérique), manque de légitimité et de confiance en soi, vulnérabilités psychologiques ou économiques, instabilité des situations...

Par ailleurs, la mise en place d'une bourse au bénévolat a été imaginée pour faciliter

l'engagement des plus exclus. Elle recenserait et classerait l'intégralité des missions accessibles aux personnes en situation de précarité ou d'exclusion par catégories : activités manuelles, aides administratives, sensibilisation, interendance, etc. Elle permettrait ainsi aux structures de se mettre en lien direct avec une association, afin de proposer des missions adaptées aux envies et contraintes des personnes qu'elles accompagnent. La Cloche mène d'autres travaux de réflexion en parallèle et souhaite développer un guide sur l'inclusion sociale des personnes sans domicile, pour donner à chacun d'entre nous le pouvoir d'agir.

LA CLOCHE



POURQUOI UNE JOURNÉE MONDIALE DU REFUS DE LA MISÈRE ?

Née de l'initiative de Joseph Wresinski, fondateur d'ATD Quart Monde, et de plusieurs milliers de personnes de tous milieux qui se sont rassemblées sur le Parvis des Droits de l'Homme à Paris en 1987, cette journée est officiellement reconnue par les Nations Unies depuis 1992. Elle a pour objectif de faire entendre la voix de ceux qui sont habituellement réduits à leurs difficultés, voire qui en sont jugés responsables. Partout dans le monde, les personnes qui vivent l'exclusion et l'extrême pauvreté font état de leurs résistances et de leurs combats quotidiens, mais aussi de leurs aspirations.

En commémorant cette Journée, ATD Quart Monde et ses partenaires cherchent à mobiliser les citoyens et les responsables publics pour montrer que la misère n'est pas une fatalité. C'est une violation des droits humains fondamentaux. La combattre est un combat commun. Le 17 octobre est un point d'appui pour une dynamique du refus de la misère toute l'année.

ET AUSSI...

Retrouvez tout au long du mois d'octobre d'autres articles autour de la thématique du pouvoir d'agir sur le site WWW.ATD-QUARTMONDE.FR

- Covid et engagement des jeunes : le renforcement du pouvoir d'agir des jeunes pour la mise en œuvre des solidarités. (Engagé.e.s et déterminé.e.s)
- La posture d'allié : une prise de conscience avant tout. (Festisol)
- « Une aide précieuse pour reprendre ma vie en main » (BICE)

Et pour suivre les actualités de la Journée mondiale du refus de la misère, rejoignez-nous sur la page Facebook du Collectif Refuser la Misère - France : [@COLLREFUSERLAMISERE](https://www.facebook.com/collrefuserlamisere)

RENDRE EFFECTIFS LES DROITS DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP, UNE URGENCE

Du 15 mai au 24 juin dernier, la Caravane des enfants APF France handicap a parcouru 34 villes en France. Objectif : leur donner la parole pour une prise de conscience collective de leur vécu et ouvrir le dialogue avec les acteurs locaux.



Depuis vingt-trois ans, je suis confrontée à une société qui ne fait pas de place aux personnes en situation de handicap. »

D'une voix assurée, Léa, ambassadrice de la Caravane des enfants, a pris la parole au micro de la webradio francilienne Roue Libre.

Le mercredi 26 mai, cet événement a fait escale dans le 13^e arrondissement de Paris. Durant quelques heures, les enfants présents ont pu participer à différents ateliers : dessin, compostage, baptême de Harley-Davidson... Au-delà de l'aspect convivial, l'objectif de cette caravane itinérante est la libre expression des enfants

en situation de handicap. Et l'échange autour d'initiatives d'inclusion avec des acteurs des 34 villes traversées, un périple à travers trois régions : l'Île-de-France, le Centre Val-de-Loire et la Normandie.

En effet, « *il est plus que temps de faire sauter les obstacles qui empêchent les enfants en situation de handicap de bénéficier des mêmes droits que les autres, à égalité*, a déclaré Pascale Ribes, présidente d'APF France handicap. *Et c'est bien l'objet de la Caravane des enfants. Leur donner la parole pour une prise de conscience collective de leur vécu quotidien et de l'urgence à les entendre et à rendre leurs droits effectifs.* »



© APF FRANCE HANDICAP

RÉALISATION D'UN FILM

Dans chaque ville, la Caravane des enfants a installé un plateau TV. Au programme : les difficultés d'accès à l'éducation, à la culture, aux loisirs, au sport, à l'emploi, à une vie amoureuse... « *C'est toujours le médecin qui décide à ma place. J'aimerais qu'on me demande mon avis* », revendique Lilou, 10 ans. Les échanges étaient diffusés en direct sur la plateforme Twitch et sur les réseaux sociaux. Durant toute la durée du projet, les jeunes ont pu exprimer leurs rêves, leurs colères, leurs difficultés. Un film en est né.

Prochaine étape : amplifier cette dynamique pour rendre effectifs les droits des enfants en situation de handicap et leur participation aux décisions qui les concernent.

CLAUDINE COLOZZI, APF FRANCE HANDICAP



© APPRENTIS D'AUTEUIL

UNE MAISON POUR REDONNER CONFIANCE AUX PARENTS

Ouverte depuis 2015 dans le quartier prioritaire du Grand Bellevue, la Maison des familles de Nantes Saint-Herblain accueille des familles et leur propose une pause, des échanges, des activités, un ressourcement pour, ensemble, repartir du bon pied.

Dans cette Maison des familles, il suffit de pousser la porte pour se sentir instantanément bien. « *Comme à la maison, en famille, entre amis et, en plus, à l'air et en sécurité*, confie une maman d'un garçon de deux ans et demi et d'une petite fille de six mois. *Ici, on se sent écouté, aidé, on sympathise avec d'autres parents et on voit grandir nos enfants.* »

Quelles que soient les origines sociales et culturelles de chacun, des professionnels, des bénévoles, d'autres mamans et papas seuls ou avec leurs enfants âgés de 0 à 18 ans se retrouvent pour des temps informels ou organisés autour de la famille et de l'éducation des enfants. « *Dans cette Maison avec cuisine, salon, salle de jeux et jardin, nous accueillons, sans condition, ni inscription, des familles, en particulier celles*

qui traversent une période de fragilité (absence de logement, précarité, isolement social, situation personnelle compliquée...) pour surmonter, ensemble, leurs difficultés, souligne Violaine Boyance, responsable par intérim de ce lieu co-fondé par Apprentis d'Auteuil, l'École des parents et des éducateurs (EPE) de Loire-Atlantique et ATD Quart Monde. *Et leur redonner confiance dans leurs capacités éducatives.* »

CRÉER DU LIEN ET PARTAGER DES EXPÉRIENCES

Du mardi au vendredi, de 9h à 17h, la Maison des familles propose ainsi des temps d'accueil collectif et, pour les familles qui le souhaitent, un accompagnement personnalisé, en lien avec des partenaires pour créer un vaste réseau d'entraide et de soutien. Chacun peut s'accorder une pause

personnelle, avec son enfant ou avec d'autres parents, participer à des ateliers à thème (alimentation, santé, éducation...), partager ses expériences de vie, ses savoirs professionnels, manuels, culinaires, sportifs, artistiques (jardin, bricolage, couture...), proposer et co-animer des temps ludiques et festifs (jeux de société, repas partagés, sortie baignade, séjour dans un parc naturel...). Autant de plaisirs simples à renouveler chez soi ou exceptionnels pour créer de beaux souvenirs. « *À la Maison des familles, il n'y a ni sachant ni recette*, précise Monique, une bénévole. *Juste des vécus singuliers qui créent du lien et nous nourrissent les uns les autres.* » « *Notre seule et vraie richesse ? Voir évoluer les parents et les enfants et les revoir nous rendre visite avec plaisir* », conclut Brigitte Héridel, présidente de la Maison des familles.

BRIGITTE BAUDRILLER, APPRENTIS D'AUTEUIL



PROVOQUER LA RENCONTRE POUR VIVRE ENSEMBLE

Ce n'est pas avec un bateau, mais avec une camionnette que le MAN Lyon va rencontrer les habitants dans les quartiers de la métropole lyonnaise depuis cinq ans. De 20h à minuit, l'association pose ses tables et son thé à la menthe pour accueillir la parole, encourager l'échange, permettre la rencontre entre plusieurs mondes qui s'ignorent et se font peur.

La camionnette se gare en début de soirée, près de groupes de « jeunes » qui sont installés pour passer la soirée. Un médiateur salarié et quelques bénévoles installent tables et chaises. Avant le Covid-19, ils mettaient des jeux à disposition, maintenant ce n'est que du thé à volonté. Les habitants et les représentants des institutions sont invités à les rejoindre. L'objectif est d'aller à la rencontre des groupes de « jeunes » pour engager le dialogue et les inviter à venir autour du camion. Les membres du MAN restent à discuter jusqu'à minuit. Ils sont les seuls « adultes » à rester si tard.

Si l'initiative paraît insolite, ils sont très bien acceptés par tout le monde. « Vous venez pour nous ? Merci Madame ». Pour une fois, les jeunes sont interpellés par

des adultes qui ne sont ni des policiers, ni des dealers, ni des travailleurs sociaux. C'est à l'initiative de Yazid Kherfi, un ancien grand délinquant de la région parisienne, que ce concept de « médiation nomade » a commencé. Il formule ainsi sa pratique : « Provoquer la rencontre pour se connaître, se connaître pour se respecter, se respecter pour vivre ensemble ».

ÉCOUTE ACTIVE

Les jeunes se sentent souvent rejetés, et de ce fait rejettent les voisins, qui le leur rendent bien en les considérant comme des délinquants, des voyous, des dealers... Pourtant, le MAN rencontre des personnes, souvent jeunes adultes, qui se retrouvent entre copains, quelquefois après le travail. Il n'y a pas souvent de lieux

pour se retrouver, c'est donc autour des voitures, des chaises pliantes sur le trottoir, que la soirée se passe. Les débats tournent autour des filles, de l'argent, des informations récupérées sur les réseaux sociaux. Les « fake news » sont courantes et alimentent un discours complotiste.

L'association pratique « l'écoute active » pour accueillir sans jugement les opinions. Il est étonnant d'entendre dire : « C'est la première fois que nous pouvons dire ce que nous pensons ». Lorsque le dialogue s'instaure avec des voisins, c'est extraordinaire. Un jour, un habitant qui avait discuté en soirée, est revenu pour signaler qu'un jeune était venu lui dire bonjour le lendemain, à l'arrêt de bus. Aller à la rencontre de l'autre, c'est déjà l'accepter.

SERGE PERRIN, MAN LYON

ÉTRANGERS : LE NUMÉRIQUE CONTRE LES DROITS ?

La dématérialisation des procédures pour déposer une demande de titre de séjour a permis aux préfectures de réduire les rendez-vous proposés, empêchant l'accès aux droits pour nombre de personnes étrangères.



« Cela fait plus d'un an que j'essaie. Je suis tous les jours sur mon téléphone et jamais de rendez-vous ! Je suis désespérée. » Amina, jeune lycéenne de 20 ans, a dû passer par un référé « mesure

utile » déposé devant un tribunal administratif dans le cadre d'une campagne interassociative en Île-de-France. Les magistrats lui ont donné raison et une injonction a été faite à la préfecture de lui donner un rendez-vous dans un délai d'un mois. Mais, trois mois après, elle attend toujours. Comme des centaines d'autres... Car nombreux sont celles et ceux qui ne peuvent renouveler ou obtenir des titres de séjour et, par là, accéder à leurs droits. C'est notamment le cas des familles, des personnes demandant l'admission exceptionnelle au séjour par le travail, des personnes malades et en particulier des jeunes majeurs qui ne peuvent obtenir un titre de séjour indispensable à la poursuite

de leurs études ou de leur formation dans les délais pourtant fixés par la loi.

UN ENJEU POLITIQUE

La dématérialisation est devenue le seul moyen d'accéder aux préfectures, comme à de nombreux services publics. Cette pratique est illégale depuis un arrêt du Conseil d'État de 2019 qui a demandé le maintien d'une alternative, d'un accueil physique, d'une possibilité de dialogue avec des agents au guichet.

À juste titre : les bénévoles de Réseau Éducation Sans Frontières, de la Ligue des Droits de l'Homme ou de la Cimade font tous le même constat durant leurs

permanences : l'outil numérique est peu adapté à une population parfois précaire, sans ordinateur ou téléphone moderne, peu à l'aise aussi bien avec le maniement de l'écrit que dans la poursuite de démarches administratives complexes.

Mais si les préfets font la sourde oreille, c'est que l'enjeu est politique : ce qui était présenté comme une modernisation, source de progrès, dissimule en fait une volonté de diminuer les moyens humains et une baisse drastique des rendez-vous proposés. Lise Faron, de la Cimade, résume : « ces pratiques visent à dissuader les personnes de venir en France ou d'y rester ».

Ainsi, l'État fabrique des sans-papiers, alors que déposer un dossier est un droit et que l'égalité d'accès au service public est un principe constitutionnel. Une situation qui justifie la réaction collective des associations, qui attaquent l'État en justice et se mobilisent sur le terrain. **JEAN-MICHEL DELARBRE, MILITANT DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME ET DU RÉSEAU ÉDUCATION SANS FRONTIÈRES**

Ce numéro de Résistances a été coordonné par ATD Quart Monde, organisation non gouvernementale sans affiliation religieuse ou politique qui agit pour éradiquer la grande pauvreté. Il est publié à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère du 17 octobre 2021 avec les partenaires suivants :



Résistances, 63 rue Beaumarchais, 93100 Montreuil. Directrice de publication : Marie-Aleth Gard. Dépôt légal à parution. Réalisation : atelier-sioux.com Impression : Siep (Bois-le-Roi)